

Vers une médiation

Force est de constater que la négociation piétine. Un gouffre sépare nos demandes légitimes et les « offres » de la partie patronale, et ce, tant sur le plan sectoriel qu'en ce qui concerne les matières intersectorielles (salaire, droits parentaux, disparités régionales et retraite).

Face à ce constat, nous n'avons d'autre choix, pour faire avancer le processus de négociation, que de demander au ministère du Travail de nommer des médiateurs aux différentes tables de négociation. C'est d'ailleurs ce qu'ont annoncé tous les membres du Front commun lors d'un point de presse le 5 juin dernier.

- [Négociations du secteur public : le Front commun demande l'intervention du médiateur](#)
- [La FSE-CSQ et l'APEQ demandent la médiation](#)

Des reculs inacceptables !

Aux tables sectorielles, en santé comme en éducation, la partie patronale a réussi un exploit : faire de nouveaux dépôts encore pires que les précédents.

En éducation, le nouveau dépôt a fait dire à Josée Scalabrini, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) et à Richard Goldfinch, président de l'Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ) : « La semaine dernière, la partie patronale nous a présenté un nouveau dépôt précisé, encore pire que le dépôt de décembre dernier. C'est l'illustration même que le gouvernement fait complètement fi du travail qui s'est fait aux tables de négociation et ne recherche que la provocation. »

En santé, un nouveau dépôt du Comité patronal de négociation laisse perplexe Claire Montour, présidente de la Fédération de la Santé du Québec (FSQ-CSQ). Parmi les demandes patronales : payer à taux simple les heures faites en temps supplémentaire, abolir certaines primes, faire disparaître l'obligation d'intervalle de seize heures de repos entre les quarts de travail, mettre fin à la semaine régulière de travail sur cinq jours, limiter les vacances estivales à deux semaines, etc.

« Ce dépôt patronal est ignoble. On ne compte pas moins de 54 demandes de récupérations qui, si elles étaient mises en application, réduiraient le contenu de nos conventions collectives au même niveau que la loi

des normes minimales du travail. De mémoire, je ne me souviens pas avoir jamais reçu un dépôt patronal aussi méprisant à la table de négociation », se désolait-elle dans un [communiqué](#) ayant pour titre : Gaétan Barrette veut nous ramener à l'époque de la grande noirceur.

La pression monte

Les syndicats affiliés à la CSQ n'ont pas l'intention de rester passifs face à cette attitude arrogante de la partie patronale. Ils ont décidé, lors du dernier Conseil général des négociations (CGN), de planifier la recherche de mandats de grève dès la fin de l'été en plus de miser sur d'autres moyens de pression économiques afin de forcer la main des comités patronaux de négociation et du Conseil du trésor et d'en arriver à une entente négociée satisfaisante pour l'ensemble des membres de la CSQ et leurs alliés du Front commun.

La conclusion à laquelle en arrivent tous les affiliés de la CSQ ? Seule une mobilisation soutenue et intense nous permettra de mener ces négociations à terme. Si le gouvernement Couillard s'obstine à ne pas nous entendre, il nous faudra crier plus fort !



Le personnel du réseau scolaire a tenu à rappeler au gouvernement Couillard qu'ils tiennent l'école à bout de bras !

[Click here for the english version](#)



**POUR NE RIEN MANQUER
SUR LA NÉGO...**

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR L'ÉVOLUTION DE LA NÉGOCIATION DU SECTEUR PUBLIC ? ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE DE LA CSQ EN VISITANT LE SITE [NEGO2015.ORG](#).

